

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE419

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 65,

Substituer au mot :

« fournit »,

le mot :

« remet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.